



MAIRIE LE BELLAY EN VEXIN

Envoyé en préfecture le 01/10/2024

Reçu en préfecture le 01/10/2024

Publié le

ID : 095-219500543-20240927-0033_2024-DE

EXTRAIT AU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°33

DATE DE LA CONVOCATION 20/09/2024	L'an deux mille vingt quatre Le vingt-sept septembre à dix-huit heures et quarante-cinq minutes.
DATE D’AFFICHAGE AU PUBLIC 20/09/2024	Le conseil municipal régulièrement et légalement convoqué s’est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. BAZOT Ludovic, maire de la commune
NOMBRE DE CONSEILLERS En exercice : 8 Présents : 5 Absents représentés : 3 Absent : 0 Votants : 8	<u>Etaient présents</u> : Elizabeth DUFOUR - Patricia BAZOT - Laurent RONDEAU - Isabelle ROBERT <u>Absents représentés</u> : Olivier FLIGNY (pouvoir donné à Isabelle ROBERT) - José MATIAS CARVALHO DE MOURA (pouvoir donné à Ludovic BAZOT) - Olivier MAUGER (pouvoir donné à Patricia BAZOT) <u>Absent</u> : néant <u>Secrétaire de séance</u> : Laurent RONDEAU Le quorum étant atteint durant toute la délibération
DÉLIBÉRATION N°33 OBJET : Modification des statuts du S.I.E.V.V	Monsieur le Maire informe l'Assemblée que, par délibération en date du 04 juillet 2024, le Syndicat intercommunal des eaux du Val de Viosne a acté la modification de périmètre du syndicat par l'adhésion des communes de Brignancourt et de Boissy l’Aillerie, La notification aux communes est en date du 04 juillet 2024. Vu la délibération du Comité Syndical en date du 04 juillet 2024 acceptant l’adhésion des communes de Brignancourt et de Boissy l’Aillerie à compter du 1 ^{er} janvier 2025. Après expose de Monsieur le Maire, Le conseil municipal après en avoir délibéré procède au vote à main levée à la demande de la majorité des conseillers : ADOpte à l’unanimité la modification des statuts du S.I.E.V.V

Liberté • Égalité • Fraternité



Adresse :
Grande Rue Prolongée
95750 LE BELLAY-EN-VEXIN
Tél : 01 34 67 42 75

Mail : mairie@lebellayenvexin.com
Site : www.lebellayenvexin.fr
Jours & horaires : du lundi au jeudi 9h à 13h (fermé mercredi)
Vendredi 13h30 à 19h **Permanence élu** : samedi de 10h à 11h30



CACHET MAIRIE 	Fait à le BELLAY EN VEXIN, le 01/10/2024 EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
	Le Maire,  Ludovic BAZOT
	Le secrétaire de séance,  Laurent RONDEAU